



Arras, le 22 février 2025

A Mesdames et Messieurs les IEN

Objet : Mouvements de grève des titulaires remplaçant-es

Mesdames les Inspectrices, Messieurs les Inspecteurs,

Comme vous le savez, le Ministère impose dans l'ensemble des départements la fusion de tous les types de mission de remplacement en vue de préparer la mise en place du logiciel successeur d'« Andjaro », application privée déjà dénoncée pour sa gestion quantitative et non qualitative du remplacement.

Dans notre département, cette fusion entraîne la fin du fléchage du poste de BDFC au prochain mouvement intradépartemental et la « désécialisation » des BD REP+.

Nos organisations syndicales ont prévu différentes actions prochainement pour soutenir nos collègues BDFC et BD REP+ et nous opposer à la fusion des missions de remplacement. Un appel à la grève des collègues remplaçant-es est d'ores et déjà prévu.

A ce titre, nous souhaitons rappeler qu'en aucun cas nos collègues BD, BDFC ou BD REP+ ne peuvent être remplacé-es en cas de participation à un mouvement de grève. En effet, la législation précise que la réquisition de certain-es agent-es est possible, uniquement en cas de grève portant gravement atteinte à la continuité du service public ou aux besoins de la population. Elle relève alors directement du Ministère ou du Préfet, doit être motivée et peut faire l'objet d'un recours devant le juge administratif. Il n'est donc possible, dans ce cadre, ni d'imposer à des agents, quels qu'ils soient, de remplacer des BDFC ou BD REP+ grévistes, ni d'imposer à des BD de remplacer d'autres agent-es grévistes.

Sachant compter sur votre compréhension, nous vous demandons de croire, Mesdames les Inspectrices, Messieurs les Inspecteurs, en notre attachement au service public d'éducation.

Pour la FSU-SNUipp 62

Maxime VASSEUR

Pour le Snudi-FO 62

Christel ABIS

Pour le SE-Unsa 62

Julie DUHAMEL

Pour le SNALC

Christophe GRUSON